

ESS'entiel Ploërmel

PÔLE **ESS'ENTIEL** PLOËRMEL

ESS'entiel Ploërmel-

2, rue de la Croix Rouge 56800 AUGAN

Contact : 06 41 54 85 70 / contact@essentiel-ploermel.fr

www.essentiel-ploermel.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2024

> Adhérer pour **rejoindre un collectif** de personnes, d'associations et de coopératives qui diffusent et défendent l'idée **d'une économie au service de l'utilité sociale**, répondant aux besoins du territoire et de ses citoyens, et fondée sur l'exigence du partage juste des richesses et du respect des milieux (humain, environnement).

> Adhérer pour permettre **l'accompagnement de porteur.euse.s de projets** d'activités durables, solidaires et ancrées sur le territoire.

> Adhérer pour **construire ensemble** des projets répondant localement aux aspirations et besoins sociaux, culturels et environnementaux.

Adhésion structure

(personne morale)

Nom de la structure :

Référent (Nom/ Prénom) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Objet de la structure :

Statut juridique :

Date de création :

Nombre d'emplois (ETP) :

Nombre de bénévoles/associé.es :

Nous souhaitons recevoir par email la newsletter mensuelle d'ESS'entiel Ploërmel

Adhésion individuelle

(personne physique)

Nom/ Prénom:

Adresse:

Téléphone :

Courriel:

Je souhaite recevoir par email la newsletter mensuelle d'ESS'entiel Ploërmel

Cotisation

Je soussigné(e) _____

Représentant la structure (le cas échéant) :

Verse la somme de _____ € (cotisation annuelle à prix libre) par

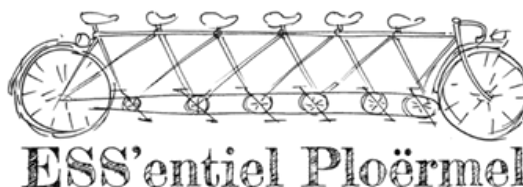
Chèque

Espèces (Euros ou Galais)

Date:

Signature

PÔLE **ESS'**ENTIEL PLOËRMEL



LES STATUTS / PREAMBULE [Extrait]

Les actrices et des acteurs du monde associatif et coopératif à l'origine de la création d'ESS'entiel Ploërmel sont réunis par la conviction que leurs valeurs, leurs statuts, leur gouvernance, leur modèle économique apportent **une plus-value sociale, environnementale et culturelle** toute particulière au territoire et à la société dans son ensemble.

Parmi les fondements de leurs engagements,

il y a **l'humanisme, la démocratie et la non-discrimination**,

qu'ils mettent en pratique dans des actions dont les principes sont notamment

- la **libre adhésion**,
- l'**égalité** dans la décision,
- la **transparence** dans la gestion,
- l'**indépendance**,
- le **partage égalitaire** de la richesse créée, la **non-lucrativité** pour les associations ou la **lucrativité limitée** pour les sociétés, la **non-défiscalisation** du profit
- et la **subsidiarité** dans l'exercice des missions qu'ils choisissent de porter collectivement.